

TRANSFORMATION NUMÉRIQUE REVOLUTION JURIDIQUE?

En partenariat avec:

L'agence française de développement,
Le DU Transformation Digitale
du droit & Legaltech
de Paris II**PUBLIC VISE :**Chefs d'entreprise, Dirigeants, Directeurs
juridiques, DRH, Juristes, Avocats, Huissiers,
Experts-comptables**INTERVENANTS :**

- **Bruno DEFFAINS**
Professeur en sciences économiques, Directeur
du DU Transformation Digitale du Droit &
Legaltech de Paris II
- **Corinne PILLET**
Avocate (IFL Avocats - PARIS)
- **Marie PASQUIER**
Avocate (FWPA - PARIS)
- **Guillaume BOULAN**
Avocat (CRTD & Associés - PARIS NANTERRE)
- **Jean-François PUGET**
Avocat (CORNET, VINCENT, SEGUREL - PARIS)
- **Nicolas MOUNIER,**
Responsable de la division des opérations de
financement - AFD
- **Mathieu BIANQUIS, Martin
KREMPASKY**
Juristes à l'Agence Française de Développement

- **Arnaud De CHAMPVALLIER**
Dirigeant d'Easyshares

ORGANISE PAR :

- **Manuel BOSQUE**
Avocat, Directeur scientifique EUROJURIS

HORAIRES :

De 9h00 à 17h30 - Soit 7 heures de formation

LIEU :**STATION F**
5 Parvis Alan Turing - Paris 13ème :
Metro Bibliothèque François Mitterrand**RENSEIGNEMENTS :**Virginie MEREGHETTI-FILLIEUX
EUROJURIS FRANCE
45 Quai des Grands Augustins
75006 PARIS
Tél : 01 46 33 07 19
Fax : 01 46 33 98 23

formation@eurojuris.fr

Prise en charge de la formation :Eurojuris est organisme de formation certifié DATADOCK. Cette
formation peut donc être prise en charge par les organismes
financiers. Numéro de déclaration d'existence d'EUROJURIS
France : 11 75 375 0575**09H00 - 10H00****INTRODUCTION par Bruno DEFFAINS**

Le droit est un outil de la transformation numérique des entreprises. Loin d'être un obstacle à l'adaptation des firmes face à cette transformation, le droit se situe au cœur des enjeux qui la caractérisent. En pensant en même temps digital et droit, l'entreprise sortira par le haut de la transformation numérique. Seul le droit peut répondre aux besoins de l'entreprise dans tous les domaines de l'activité économique : contrats, gestion des ressources humaines, protection des innovations, organisation et financement des entreprises,... La convergence entre numérique et droit doit devenir une réalité pour contribuer à renforcer l'entreprise du XXIème siècle. Il faut mettre le droit au cœur du projet numérique des entreprises.

10H00 - 12H30**Ateliers au choix**

*Tout au long de la
journée vous pourrez
circuler d'un atelier à
l'autre*

**TRANSFORMATION NUMÉRIQUE,
CONTRATS COMMERCIAUX,
REVOLUTION JURIDIQUE ?**Animé par Jean-François PUGET
et Bruno DEFFAINS

Impact de la transformation numérique des
entreprises sur les contrats commerciaux et les
règles de droit qui les gouvernent, les
évolutions et adaptations prévisibles ou
nécessaires de la conception des produits, à
leur fabrication, commercialisation et
livraison.

**QUEL EST L'IMPACT DE LA
TRANSFORMATION NUMÉRIQUE SUR
LA RELATION DE TRAVAIL ?**Animé par Guillaume BOULAN,
avec la participation d'Aymar de
FRANQUEVILLE, Directeur juridique et
Compliance du Groupe Adecco

Nécessité d'une relation souple, agile, évolutive :
l'entrepreneuriat, alternative au contrat de travail ?
Les outils pour adapter le travail à la
dématérialisation et à la nomadisation (télétravail,
déconnexion, RGPD, organisation du travail ...)
Et le plus indispensable : La négociation collective,
y compris dans les petites entreprises ?

Tout au long de la journée : venez consulter gratuitement nos Avocats et Huissiers !

12H30 - 14H00**COCKTAIL DEJEUNATOIRE****14H00 - 16H30****Ateliers au choix**

*Tout au long de la
journée vous pourrez
circuler d'un atelier à
l'autre*

**QUEL EST L'IMPACT DE LA
TRANSFORMATION NUMÉRIQUE
SUR LE DROIT DES SOCIÉTÉS ?**Animé par Corinne PILLET, Arnaud de
CHAMPVALLIER, Mathieu BIANQUIS,
Nicolas MOUNIER et Martin KREMPASKY

Focus sur 2 thèmes spécifiques
particulièrement impactés par la
transformation numérique :
La transformation des relations entre les
dirigeants et leur actionnariat (visio-
conférence, blockchain, messagerie
électronique ...)
Les nouveaux modes de financement des
entreprises par le financement participatif
(crowdfunding).

**PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE, QUELLE
PROTECTION POUR LES PROJETS
INNOVANTS ET LES CRÉATIONS
NUMÉRIQUES ?**

Animé par Marie PASQUIER

Quels sont les différents modes de protection des
actifs immatériels des entreprises ? Comment les
valoriser ? Comment les défendre ?
Focus sur le big data et le RGPD.

16H30 - 17H30**L'ORGANISATION DE LA GOUVERNANCE DE L'ENTREPRISE :
COMMENT PASSER D'UNE GOUVERNANCE VERTICALE A UNE
GOUVERNANCE HORIZONTALE ?**

Avec le concours des exposants: Le Droit Pour Moi, Lexdev, Case Law Analytics, Share your knowledge, Easyshares

INSCRIPTION

Nom : Prénom :

Société : Email :

Je souhaite participer à la **journée complète** : 324 € TTC (270€ H.T.) (repas inclus dans le tarif)
Choix de mes ateliers : Contrats commerciaux Travail Sociétés Propriété intellectuelle

Je souhaite participer à une **½ journée** : 180€ TTC (150 € H.T.) (repas inclus dans le tarif)
Choix de mon atelier : Contrats commerciaux Travail Sociétés Propriété intellectuelle

Je suis membre d'Eurojuris et souhaite inviter gratuitement un de mes clients (dans la limite des places disponibles)
Merci d'envoyer un courriel à formation@eurojuris.fr mentionnant les coordonnées du (des) client(s) que vous souhaitez inviter.

Conditions : Aucune place ne sera réservée sans son règlement, à adresser accompagné de ce bulletin au Siège d'EUROJURIS FRANCE. Seules les demandes de remboursement confirmées par écrit et reçues jusqu'au 9 novembre 2018 sont acceptées.